



Date de mise en ligne : 17 août 2026

**EXTRAIT D'ARRETE PORTANT REFUS
DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE**

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **DP 94078 26 00129** du
Transmise en Préfecture le

Une autorisation de déclaration préalable a été **REFUSEE** à **14 AOUT 2026**
POINT CLIM représentée par PARIENTE Didier
Domicilié (e) 32 Rue Guy Moquet
 92240 Malakoff

En vue de la réalisation : Installation de 14 panneaux photovoltaïques noirs antireflets en
surimposition à la toiture orientés Sud pour une surface de 31.08m² (Puissance de l'installation: 7 Kwc). _Le
projet ne crée pas de construction et ne modifie pas le volume d'une construction existante ou le profil du
terrain. _La production sera autoconsommée et le surplus revendu à l'obligation d'achat. _A l'attention des
architectes des Bâtiments de France : Ce projet ne porte que sur des panneaux solaires classiques, et non
des tuiles solaires.
Sur un terrain sis 14 Rue du Docteur Charcot
Cadastré AE444

Villeneuve-Saint-Georges, le **14 AOUT 2026**

Pour le Maire, par délégation,
La 9^{ème} Adjointe au Maire,

Rajae EL MERNISSI



PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges, certifions que
l'extrait d'affichage **de refus** d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet de la décision
municipale n° **DP** **94078** **26** **00129**
du a été affichée en Mairie du au conformément aux textes en
vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,